

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° W19-413420

16665

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	13088	Société : Royal Air Maroc	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : TAFIF Zakaria			
Date de naissance : 13/01/1994			
Adresse : Lot Hajj Fatch, NR 210, App 15, ouffa, Casablanca			
Tél. :	066 2354537	Total des frais engagés : 3400,00 Dhs	

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade : Dr. TAFIF Zakaria			
Lien de parenté : Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Maladie			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

En tant que : Adhérente
"adhérent(e)"

Le : 30/11/2019



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/10/2019	CS		200000	INP : 091048671 Dr. Omar BENNIS Ophtalmologiste 836 Av Aba Chouaib Doukkali Drissia 2ème Etage - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<i>ALAD OPTIQUE 122-84, Avenue de la Gare, 1000 Bruxelles</i>	<i>02/07/10</i>					<i>32000,00</i>

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram showing a 10x10 grid of circles. The grid is centered at the origin (0,0). The horizontal axis is labeled 'D' at the left end and 'H' at the top end. The vertical axis is labeled 'B' at the bottom end and 'H' at the top end. The grid consists of 100 circles, with the center circle at (0,0) and others arranged in a 10x10 pattern. The circles are numbered from 1 to 100, starting from the center and moving outwards in a spiral pattern.

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Docteur Omar BENNIS

Spécialiste des Maladies et de la Chirurgie des Yeux

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca
Ex. Praticien à l'Hôpital 20 Août Casablanca

Chirurgie de la Cataracte
OCT - Laser - Angiographie

الدكتور عمر بنيس

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بالدار البيضاء
طبيب سابق بمستشفى 20 غشت بالدار البيضاء

جراحة العيون البيضاء
التصوير المقطعي - الليزر - انجيوغراف

INPE :



091163675

Casablanca, le

le vendredi 4 octobre 2019

Madame Fatima Zahra MESKINI

LENTILLES DE CONTACT :

- OEIL DROIT : COOPERVISION
Proclear / Ro: 8,60 / Ø: 14,20 / -7,50
- OEIL GAUCHE : COOPERVISION
Proclear / Ro: 8,60 / Ø: 14,20 / -9,50

Lentilles à port discontinu enlevées chaque soir

IMPORTANT : Entretenez vos lentilles avec soin, respectez les délais de renouvellement et toutes les règles d'hygiène. En cas de douleur, rougeur inhabituelle ou baisse d'acuité visuelle, il est indispensable de consulter rapidement votre médecin.

Dr. Omar BENNIS
Ophtalmologiste
N° 836 Av. Aba Chouaib Doukkali Drissia
2ème Etage - Casablanca
Tél : 05 22 281 541 - 080 83 84 20

836، شارع ابا شعيب دكالي، دريسيا 3، الطابق 2، (أمام مرجان درب سلطان) الدار البيضاء

N° 836, Bd Aba Chouaib Doukkali, Drissia 3, 2ème Etage (en face de Marjane Derb Sultan)

Tél : 05 22 28 15 41 / 08 08 38 42 03 - E-mail : bennis.opht@gmail.com

TP (Patente) : 33660018 IF : 40477949 CNSS : 9111303

Docteur Omar BENNIS

Spécialiste des Maladies et de la Chirurgie des Yeux

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca
Ex. Praticien à l'Hôpital 20 Août Casablanca

Chirurgie de la Cataracte
OCT - Laser - Angiographie

الدكتور عمر بننيس

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بالدار البيضاء
طبيب سابق بمستشفي 20 غشت بالدار البيضاء

جراحة المياه البيضاء
التصوير المقطعي - الليزر - انгиوغراف

INPE :



091163675

Casablanca, le

le vendredi 4 octobre 2019

Madame Fatima Zahra MESKINI

- LUNETTES POUR VISION DE LOIN : une monture

OEIL DROIT : -8,00 (-0,50 à 145°)

OEIL GAUCHE : -10,00 (-1,25 à 115°)

Verres Organiques Blancs

Verres d'Indice Elevé Amincis 1,74 ou 1,76

Bien respecter le centrage SVP

Verres Traités Anti-Reflets

RIAD OPTIQUE
372, Bd. Abdellah Senhaji
Drissia 1 - CASABLANCA
Tél : 81-77-00

Dr. Omar BENNIS
Ophthalmologiste
N° 836 Av Aba Chouaib Doukkali Drissia
2ème Etage - Casablanca
Tél : 05 22 281 541 - 080 83 84 203

836، شارع ابا شعيب دكالي، دريسيا 3، الطابق 2. (أمام صرحان درب سلطان) الدار البيضاء

N° 836, Bd Aba Chouaib Doukkali, Drissia 3, 2ème Etage (en face de Marjane Derb Sultan)

Tél : 05 22 28 15 41 / 08 08 38 42 03 - E-mail : bennis.opt@gmail.com

TP (Patente) : 33660018 IF : 40477949 CNSS : 9111303



RIAD OPTIQUE

Opticien - Optométriste

372, Bd Abdellah Senhaji - Hay Idrissia 1
Tél. : 05 22 81 77 90 - Casablanca

NOM: MESKINI

PRENOM: FATIMA ZAHRA

DATE: 20/12/2019

FACTURE : 3114

CODE	DESIGNATION	Qté	PRIX
ORAR1,74 411	ORGANIQUE ANTIRÉFLET AMINCI OD: (-0,50*145)-8,00	1	1200.00
ORAR1,74 412	ORGANIQUE ANTI-REFLET AMINCI OG: (-1,25*115)-10,00	1	1200.00
	MONTURE	1	800.00
	TOTAL HORS TAXE:		2666.67
	T.V.A		533.33
	TOTAL T.T.C		3200.00

ARRETEE LA SOMME:

TROIS MILLE DEUX CENT DIRHAMS.

RIAD OPTIQUE
372 Bd. Abdellah Senhaji
Casablanca
Tél. : 05 22 81 77 90